

publié : le récit, par un de ces captifs, des tortures qu'il a subies ; je n'ai jamais rien lu de plus navrant...

Dès qu'un journaliste croit être sur la piste d'un document inédit, il est prêt à tous les sacrifices, il damnerait son âme pour le conquérir. Je suppliai miss Maud de me communiquer le précieux manuscrit. Elle exauça gracieusement ma prière.

— Auparavant, dit-elle, il faut que je vous présente l'auteur du récit. Ce prisonnier se nomme John Daly. Il fut arrêté sous un futile prétexte et condamné à la détention perpétuelle. On le savait patriote ; il entretenait des relations amicales avec les chefs de notre parti ; il comptait, dans sa ville natale, quelques ennemis qui le dénoncèrent. La police s'en mêla, lui tendit un piège, l'accusa de pactiser avec les nihilistes, prétendit avoir trouvé à son domicile un fragment de bombe et quelques grammes de dynamite. La justice britannique n'en demande pas davantage quand il s'agit de frapper un Irlandais. John Daly alla rejoindre ses compagnons de chaîne. Ce qu'il souffrit, vous le saurez tout à l'heure... Le personnel des prisons anglaises est terrible. Il se compose d'hommes sans entrailles, encore plus lâches que féroces. Directeurs, inspecteurs, médecins, geôliers, s'imaginent plaire en haut lieu en redoublant de rigueurs vis-à-vis des Irlandais. Et ils s'ingénient à les torturer. C'est une persécution incessante qui s'exerce à toute heure du jour et de la nuit, qui se manifeste de mille façons, par des vexations, des humiliations, des coups d'épingle, des actes de méchanceté sournoise... Un tel régime est mortel, il conduit au suicide, quand il ne mène pas à la folie. La plupart des captifs ont promptement succombé. Quelques autres, plus à plaindre, ont survécu... Mais si vous les voyiez ! C'est à faire pitié ! John Daly, autrefois un colosse, se soutient à peine ; ses jambes flageolent, ses mains tremblent ; cet homme de quarante ans en paraît quatre-vingt-dix... Dernièrement, il obtint — par quel miracle ! — l'autorisation d'envoyer au chef du gouvernement une lettre pour exposer sa situation et solliciter sa grâce. Voici la copie de cette supplique désespérée.

Je lus ce document que voulut bien me confier miss Maud Gonne, et je fus frappé de la simplicité, de la gravité, de la douceur dont était empreint le langage du convict. John Daly ne s'empporte pas en imprécations, il ne maudit pas sa destinée ; il raconte dignement, posément ce qui lui est arrivé ; il expose ses griefs avec méthode et tranquillité.

Tout d'abord il retrace l'histoire de ses premières années de captivité. Ce ne furent pas les plus cruelles :

Quand j'arrivai à la prison, le 6 août 1884, je fus d'abord employé au métier de tailleur ; bientôt après, je dus nettoyer les chaînes et menottes pendant environ sept mois ; puis je triai les étoupes. Durant tout ce temps, je devais avoir par jour une heure de promenade ; au lieu de cela, je fus contraint à travailler, à broyer des pierres et graviers. Vers le huitième mois, je déclarai au docteur que je perdais l'usage de mes jambes par manque d'exercice. Après cela, j'obtins de faire chaque jour mon heure de promenade.

Vers le mois de novembre 1884, le gardien Durgan vint dans ma cellule et me dit que je faisais beaucoup de bruit avec mes ustensiles de fer blanc. — (Sa batterie de cuisine, sans doute.)

Je répondis que c'était en les nettoyant ; mais il ajouta qu'il m'avait entendu télégraphier au condamné placé dans la cellule voisine. Je fus deux jours au pain et à l'eau. Le 2 janvier 1886, le gardien Bass renouvela

cette accusation, et je fus encore puni de la même peine.

Ceci ne dépasse pas la moyenne des petites cruautés qui sont infligées aux prisonniers ordinaires. Mais bientôt vont venir les véritables persécutions :

Un jour, M. Memery entra dans ma cellule avec une dose d'huile de ricin, qu'il m'ordonna de prendre. En vain je le remerciai et lui dis que je n'avais pas consulté le médecin, que personne ne m'avait ordonné ce médicament : je dus prendre le remède. Je me plaignis au directeur, qui répondit que moins je me plaindrais des employés et des gardiens, mieux cela vaudrait pour moi-même.

Je fus ensuite envoyé à la menuiserie, et, entre les mots insultants que l'on me lançait à la face à chaque instant, je devais faire les plus durs travaux, porter sur le dos de lourdes pièces garnies de fer, si bien qu'au moment de me mettre au lit, je sentais ma chemise adhérer à la peau par le sang qui s'était écoulé des plaies.

Accidentellement je me heurtai, un jour, contre le gardien Parker ; je fus condamné à treize jours de pain et d'eau.

En janvier ou février de 1886, j'allai à l'infirmerie pour un gros mal au doigt ; je sollicitai un permis de visite pour ma sœur : malgré toutes mes instances, on ne le lui accorda pas.

Je restai longtemps à l'infirmerie pour une maladie grave. J'avais une diarrhée d'une extrême violence ; je dis au docteur que j'étais malade à en mourir, il se contenta de rire et de m'engager à retourner au travail. Je dus, cependant, prendre un bain ; mais on me plongea dans de l'eau absolument froide, et la porte de l'infirmerie resta ouverte pendant toute la durée de mon bain ; je fus glacé et, le jour suivant, on déclara que j'avais une dangereuse inflammation d'intestins.

J'eus bientôt des vomissements continuels, et je n'avais pas d'eau à volonté, de sorte que je me tenais dans une fange infecte ; malgré toutes mes réclamations je n'obtins rien.

Vers l'été de 89, j'eus besoin du docteur. Je souffrais d'un ulcère à la lèvre ; le Dr Robinson venait me voir sans rien m'ordonner, et l'ulcère s'agrandissait. Je refusai de le voir et en demandai un autre qui m'ordonna une médecine. Mais cette médecine eut un étrange effet : embrasement de la face, soif, gêne dans la vue et douleurs d'estomac ; je ne pouvais plus me porter, et j'avais complètement perdu l'usage de la parole... C'étaient tous les symptômes d'un empoisonnement par la belladone.

Il est un point sur lequel John Daly revient sans cesse : c'est l'inégalité des traitements appliqués aux détenus. Tandis que les meurtriers et les voleurs jouissent d'une liberté relative, les condamnés politiques subissent le joug d'un règlement inflexible :

On a dit que les mauvais traitements que l'on nous faisait subir étaient le résultat de nos caractères difficiles et que de hauts murs étaient nécessaires à notre bonne garde ; cependant le gouvernement ne devrait pas aggraver pour nous le système commun aux prisons. Pourquoi le meurtrier ou le voleur a-t-il un hamac confortable, tandis que je suis forcé de dormir sur le plancher ?

Il a un escabeau qu'il peut placer où il le veut dans sa cellule, tandis que, pour m'asseoir, j'ai une portion de mât de navire fixée au plancher.

Il a une ardoise et un crayon qui lui permettent de communiquer, de demander à lire un livre, par exemple ; cela m'est défendu.

Il a, chaque semaine, un bain privé de quinze à vingt minutes, et moi, pendant plus de quatre ans, je me suis baigné une fois, en présence de deux personnes, et j'ai employé le même savon que tous les prisonniers.

Il a une large cour pour prendre de l'exercice les dimanches, et moi, j'ai une petite cour avec de hauts murs, et ne puis me promener qu'autant qu'on me le permet.

La lettre se termine par une touchante requête. John Daly avait recueilli autrefois un jeune enfant, qu'il ché-